

18 R. LE RÉPUBLICAIN 5 CENT. LE NUMÉRO. JOURNAL DE LYON.

Table with columns: ABONNEMENTS, Lyon, Rhod., Dép., Un an, six mois, trois mois.

ON S'ABONNE A LYON, rue Centrale, 3. A PARIS, chez LEBLANC et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires.

RÉDACTION. Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GARNIER. Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

ADMINISTRATION. Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUREL, gérant. (Affranchir.)

ANNONCES. Le Prix des Annonces est de 25 cent. la ligne. Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne. Les annonces concernant les associations ouvrières seront insérées gratis.

Lyon, 17 mai.

La correspondance de Paris ne nous annonce rien de positif sur la démission du ministre. Hier au soir, le bruit courait à Lyon que des portefeuilles avaient été proposés à Cavaignac, Lamoricière et Goudchaud, qui auraient accepté. Nous le déclarons sincèrement, il nous importe fort peu d'avoir à la tête de notre administration le jésuite Falloux ou le héros de l'état de siège et des pontons. Les ministres ne sont que des valets qu'on change à volonté; ce jeu monarchique ne peut satisfaire que les sots et les ambitieux: la nation a le droit d'exiger davantage. Le président de la République est responsable, c'est à lui qu'il faut s'en prendre, et qui doit nous répondre de tous les attentats commis par son gouvernement dont il est l'âme. Tenons donc pour suspects, les hommes qui se déclarent satisfaits, d'un simple changement de ministères. Les dangers que la France républicaine vient de courir et dont elle est encore menacée, ne peuvent rester impunis.

La Conspiration blanche.

Depuis quelques jours avant le 13, le gouvernement savait déjà, par les correspondances de ses préfets, le résultat probable des élections. D'autre part, il avait tout à craindre de l'indignation publique, à l'égard de sa criminelle expédition de Rome, par laquelle il violait la Constitution et foulait aux pieds les décisions de l'Assemblée nationale. Impossible de sortir de ce mauvais pas sans frapper un grand coup; plus de ressource sans la guerre des rues. Aussi avons-nous vu les provocations se multiplier d'une manière effrayante, soit par des dépêches télégraphiques, soit par les brutalités de la police, soit par la compression de l'armée, soit par les persécutions contre la presse républicaine, soit par l'exclusion d'un grand nombre d'électeurs de leur droit de voter, etc., etc. En même temps, les dispositions militaires les plus menaçantes étaient prises sur tous les points de la France. Paris recevait un renfort de 20 mille hommes; Lyon devenait une véritable place de guerre; un camp était formé sur le plateau de la Croix-Rousse, et tous les forts recevaient une nombreuse artillerie. Bugeaud s'entourait de tous les généraux de l'armée des Alpes, présents à Lyon, et leur faisait adopter le plan suivant, qui vient d'être communiqué aux officiers de la garnison de Lyon et des environs:

DISPOSITIONS A PRENDRE DANS LE CAS OU UNE INSURRECTION ECLATERAIT A LYON.

Les régiments d'infanterie, campés sur les glacis aux forts Caluire et

Montessuy, restent à la disposition de M. le maréchal. Les bataillons casernés au fort St-Jean, dans les bastions 5 et 4, et dans les casernes des Bernardines et de St-Laurent resteront dans les forts, au quartier, s'y défendront et prendront part à l'attaque de la Croix-Rousse, dès que la lutte sera engagée, et s'empareront des maisons voisines qui pourraient recevoir des insurgés, et les inquiéter par leur feu. Les forts St-Jean protégeront en outre les magasins de l'administration militaire. Les bataillons, placés aux casernes des Colinettes et du Bon-Pasteur, quitteront en entier ces deux casernes pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville, et sur le plateau des Terreaux. Le bataillon caserné à l' Arsenal laissera une garde, et se portera sur la place de la République, et prendra les ordres du colonel du 9e dragons, chargé du commandement de la presqu'île. Le bataillon caserné à Perrache et maison Goirao, laissera dans la caserne de Perrache une garde suffisante, et se portera sur la place Bellecour en passant par le quai du Rhône. Les bataillons, placés dans les forts de la rive gauche du Rhône, laisseront dans chacun de ces forts la garnison ordonnée, et se porteront sur le terrain de la Part Dieu, où ils prendront les ordres de l'officier général ayant le commandement de la Guillotière. Le bataillon placé à la caserne des Capucins fera le même mouvement. Le bataillon du 2e léger, placé au fort Lamothe, se portera en entier par le pont Lafayette sur la maison du Concert, où il laissera une compagnie et reviendra se placer sur le terrain de la Part-Dieu. Les bataillons placés sur la rive droite de la Saône laisseront dans chacun des forts la garnison désignée à l'avance et se porteront comme il est dit ci-après: 1° Le bataillon placé au fort et dans la commune de Ste-Foy se rendra sur la place Bellecour, passant par le fort St-Irénée, en descendant par le pont d'Ainay. 2° Le bataillon placé au fort St-Irénée se rendra également à Bellecour par le même chemin et détachera une compagnie qui occupera l'Eglise Saint-Jean, mais auparavant il passera par le pont du Palais-de-Justice et ira placer une compagnie à l'Eglise Saint-Nizier, après quoi il se rendra sur la place Bellecour en suivant la rive gauche de la Saône. Les deux bataillons placés dans les forts de Loyasse et de Fourvières et dans la caserne de la Providence se concentreront au fort Loyasse. Le bataillon logé à la Providence détachera une compagnie au Palais-de-Justice. Le bataillon logé à Fontaine formera, avec l'escadron des guides de Serin une réserve contre le dehors, établie sur le plateau de Montessuy en arrière des troupes à la disposition de M. le maréchal. Le bataillon cantonné à Ecully se rendra à Lyon et se portera sur la place Bellecour. Le régiment cantonné à Mézieux, Vaux et Décines se portera sur la Guillotière, et de là, sur Lyon, où il entrera par le pont Morand. Ce régiment se portera sur l'Hôtel-de-Ville. Le régiment cantonné à Cuir, St-Rambert, St-Didier et St-Cyr-aumont-d'Or, se réunira à Cuir pour être à la disposition de M. le maréchal. ARTILLERIE. — La batterie de Fontaine restera à la disposition de M. le maréchal, celle de Brignais se portera sur la place Bellecour de Lyon, en arrivant par le pont de la Mulatière. La batterie de la place de la République, restera à la disposition du colonel du 9e dragon, comme réserve. La batterie de Villeurbanne rentrera à la Guillotière et viendra se placer sur le terrain de la Part-Dieu. GÉNIE. — La compagnie cantonnée à Cuir restera à la disposition de M. le maréchal. La compagnie casernée au fort Lamothe se portera à l'Hôtel-de-Ville, place des Terreaux; elle mettra un détachement à la maison du Concert, en face du pont Lafayette; elle fournira un déta-

chement pour seconder la compagnie qui sera envoyée à l'Eglise Saint-Nizier. Les deux compagnies de la Vitriculerie se porteront sur la place Bellecour et enverront de suite chacune un détachement pour seconder les compagnies d'infanterie qui occupent l'Eglise St-Jean et le Palais-de-Justice, de manière à ce que chaque compagnie d'infanterie soit appuyée par un détachement de sapeurs munis d'outils. CAVALERIE. — Le 9e dragon sera réuni à l'escadron des guides de Serin et se rendra en toute hâte à la maison Jouve, près du maréchal, et, de là, sur les plateaux de Montessuy qui lui ont été désignés. ADMINISTRATION. — L'administration restera protégée par les troupes. Au quartier général. Lyon, le 15 mai 1849. Signé: GEMEAU. Tel est le plan de campagne de Bugeaud, signé par Géméau, général, commandant la division, et dont un des originaux nous a été communiqué hier. Il a été en conséquence remis aux régiments des outils de toute sorte pour démolir, et des munitions pour incendier au besoin. Tout est prêt pour la bataille. Le peuple paraissant moins disposé que jamais à l'attaque, une légion de mouchards, réunis aux hommes les plus surs de la société de coupe-jarrets, connus sous le nom d'amis de l'ordre, doit engager l'action en provoquant les soldats. Nous croyons qu'il suffit de révéler cet affreux projet pour le déjouer. C'était un devoir pour nous, et nous le remplissons avec empressement. Maintenant, nous adjurons nos amis de se tenir dans le plus grand calme et à éviter toute espèce de manifestation. Si des misérables provoquent, laissez les aux prises avec nos braves frères de l'armée, ils les châtieront comme ils le méritent. Nous n'avons rien à faire dans la rue, quand la victoire nous est acquise dans l'urne électorale. Nous dirons aux soldats: Le Peuple est composé de vos amis, de vos frères; ses intérêts sont les vôtres, car vous êtes Peuple vous-mêmes. Le Peuple ne vous attaquera pas; plutôt que de se battre contre vous, il tomberait à vos pieds, maudissant la balle dont vous auriez percé sa poitrine.... Si la République était menacée, si le pouvoir portait une main criminelle sur nos droits, alors, sans doute, le Peuple se lèverait; mais vous reconnaîtrez bientôt sa voix à des signes éclatants, et vous n'hésiteriez pas à vous joindre à lui pour la plus sainte des causes. Mais jusques-là, considérez les provocateurs comme des misérables que nous livrons à votre légitime indignation. Avec l'union du Peuple et de l'armée, tout coup d'état, toute tentative contre nos libertés est impossible; nous en prenons à témoins les sentiments démocratiques qui germent dans vos âmes! Nous apprenons à l'instant, que les régiments désignés dans l'ordre du jour que nous venons de reproduire, doivent occuper ce matin même, à dix heures, les points qui leur

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN, DU 18 MAI. LES QUATRE SERGENS DE LA ROCHELLE. DEUXIÈME PARTIE. XIII. Le Palais-de-Justice. (Suite.) A l'expression de fierté, d'honneur qui régnait dans les réponses des prévenus, à cette beauté mâle et sublime de l'accusé innocent qui brillait sur leurs fronts, à l'expression de l'amitié si pure, si enthousiaste qui les unissait et répandait un charme de poésie indicible sur leur courage civique, l'émotion brisa la contrainte qu'imposait jusque-là la majesté du lieu; un cri d'admiration sortit de toutes les bouches; dans un élan unanime chacun s'avança devant la barre, comme si on eût voulu se presser contre le banc des accusés, et les envelopper d'une tendre pitié. De jeunes femmes du monde se laissèrent entraîner par le même sentiment que la foule; quelques-unes firent entendre des applaudissements frémissants aux dernières paroles des accusés... Miss Julia leur jeta son bouquet! Les jeunes sous-officiers, préparés à toutes les rigueurs du tribunal, cuirassés de courage contre toutes les cruautés d'un pouvoir tyrannique n'étaient pas armés contre l'attendrissement qu'ils faisaient naître. Leur âme se fondait sous la douce puissance de cette sympathie frémissante qui venait de les envelopper. Leurs têtes s'inclinèrent une minute; leurs seins se gonflèrent; ils attachaient les yeux sur ce bouquet tombé à leurs pieds... Ils

n'osaient le relever, mais sous leurs paupières baissées il semblait voir leur regard humide. Ces fleurs que miss Julia avait quelque temps froissées dans ses doigts s'étaient effeuillées en tombant sur le parquet; Gilberte croyait en sentir venir jusqu'à elle l'émanation dévorante... Miss Julia, cette femme en qui le sort avait toujours placé devant les yeux de Gilberte le bonheur qu'elle ne pouvait goûter, miss Julia en ce moment donnait un dernier instant de douceur aux accusés, objet de l'entraînement de tous. La jalousie brûlait le sein de Gilberte... Jamais les tortures de l'envie ne s'étaient fait sentir en elle comme en cet instant; elle eût donné mille fois sa vie pour qu'à cette heure suprême ce fût elle qui eût apporté une ombre de consolation à Raoul! A six heures et demie, les jurés se retirent dans la chambre des délibérations; quelques instants après, M. le chef des jurés revient donner lecture de leur décision. L'avocat-général requiert l'application de la peine à l'égard des prévenus reconnus coupables. La cour se retire pour délibérer. Dès cet instant, tout s'obscurcit dans l'enceinte. Les mouvements d'enthousiasme, qui avaient encore quelque chose d'heureux, s'éteignent dans une terreur accablante. On n'entend plus aucun murmure, même de crainte ou de pitié, on n'entend plus s'exhaler aucun souille; il n'y a partout que des frissons silencieux et glacés... La foule diminue peu à peu, et comme éloignée par une impression d'épouvante... le jour se retire de l'étendue de la salle, et le dernier rayon de soleil semble emporter la dernière leur d'espérance. Quelques flambeaux épars viennent éclairer les ténèbres. C'est réellement une veillée funèbre qui commence et se prolonge avec une lenteur infinie... La lumière jaune et vacillante éclaire dans une ligne immobile les figures des accusés; autour d'eux les limites de la salle disparaissent, la voûte s'efface dans les ombres, et l'on dirait que c'est un ciel sombre et d'une obscurité menaçante qui plane sur leurs têtes... Enfin la cour réentre en séance au milieu de la nuit et pro-

nonce son arrêt. Un certain nombre d'accusés sont acquittés, et ces paroles n'éclaircissent pas la lugubre impression répandue dans l'enceinte... Le tribunal des hommes continue à faire entendre sa voix. Bories, Raoulx, Pommier, Goubin sont condamnés à mort. Bories se lève. — Monsieur le président, dit-il, l'impartialité que vous avez mise dans votre résumé nous autorise à vous prier de nouveau de donner des ordres pour que nous ne soyons point séparés. Le président accorde cette grâce. — Nous demandons aussi, reprend Bories, qu'on ne nous charge pas de fers... Les gendarmes se disposent à faire sortir les condamnés. Les avocats se jettent dans les bras de leurs infortunés clients et les couvrent de larmes et d'embrassements. Cet élan se répand dans toute la salle, où les mêmes larmes de pitié, de désespoir sont versées. Alors Bories étend la main vers ce peuple qui le pleure, et d'une voix sainte, puissante, il s'écrie: — Adieu, mes amis, adieu vous tous! Nous sommes innocents! la France nous jugera. Les condamnés sont emmenés; et on entend encore vibrer sous les profondeurs des voûtes, ces derniers mots de la vie: — Adieu! adieu! XIV. La Prison. Le jour se lève bientôt après cette longue veille; ses premières clartés trouvent les quatre condamnés enfermés à Bicêtre et réunis dans le même cabanon, d'après la permission qu'ils en ont obtenue. Jamais une amitié plus intime, plus profonde ne se peignit dans leurs regards, dans leur pose mélancolique sans être abattue, et où ils semblent s'appuyer l'un sur l'autre. Il faut avoir été unis par tous les liens du passé, avoir vécu de la même exis-

Voir le Républicain du 9 mars au 17 mai.

sont assignés. Nous recommandons de nouveau le plus grand calme. C'est le seul moyen de faire échouer la conspi- ration des royalistes. Que les sincères républicains restent chez eux.

Le mauvais temps qu'il fait ce matin dérangera sans doute tous les projets de Bugeaud.

La réaction.

Ils osaient toujours nous opposer le suffrage universel depuis qu'il avait servi leurs coupables projets. Et nous leur répondions : oui, le Peuple a nommé une assemblée où les monarchistes sont nombreux, sinon en majorité; mais c'est parce que ces monarchistes ont crié plus fort que nous après Février : *Vive la République!* et le Peuple, celui des campagnes surtout, s'est laissé prendre à ces faux semblans de républicanisme. Oui, au 10 décembre, le Peuple a élu président de la République un prince qui a fait deux tentatives de restauration impériale, ce qui semblait indiquer que le Peuple voulait favoriser les vues ambitieuses de cet homme, et avait peu souci, par conséquent, de conserver l'œuvre de Février; mais en réalité le Peuple s'est laissé dominer par le souvenir d'un grand nom qui signifiait pour lui *gloire et prospérité de la France.*

Attendez, attendez, ajoutions-nous, que le Peuple ait fait apprentissage de la vie politique, qu'il ait acquis le sens net des choses, et vous verrez s'il ne frappe pas votre indigne conduite du sceau de sa réprobation.

Et nous avons bien jugé de cette grande et intelligente nation. Malgré les entraves de toutes sortes apportées par le pouvoir à l'émission de la pensée, rétablissement du cautionnement des journaux, poursuites contre les associations, lois contre les clubs, condamnations monstrueuses pour délits de presse, violation des réunions électorales; malgré toutes ces énormités auxquelles on a peine à croire, tant elles sont rapprochées de l'époque où le tonnerre de février grondait pour punir de semblables méfaits.

Quelques lambeaux de vérité, un éclair peut être de la lumière divine a lui aux yeux du peuple, et cela a suffi pour qu'il prononçât votre condamnation.

Oui, bien que nous ne connaissions encore que le vote de notre cité et de quelques cantons ruraux, nous croyons pouvoir avancer que vous êtes condamnés, que le seul parti qui vous reste à prendre, c'est d'aller cacher votre honte si loin que le peuple puisse oublier tout le sang et les larmes que lui ont coûtés votre règne de quelques mois, longs, hélas! comme des siècles!

L'Assemblée nationale n'a pas osé vous mettre en accusation, ministres; mais le peuple, lui, n'a pas hésité à vous imprimer cette flétrissure, montrant ainsi que l'Assemblée nationale n'était pas l'expression fidèle de sa volonté. Et c'est là un jugement sans appel, irrévocable, imposant et sacré, comme tout acte de souveraineté nationale. Manifestation puissante, contre laquelle ne peut rien le sabre des Bugeaud et des Changarnier.

Nous l'avouons, si après toutes les perfidies de votre politique, après tous vos outrages à l'esprit et à la lettre de la Constitution, le suffrage universel ne vous eût pas condamnés, c'était à douter des choses les plus respectables, c'était à ne pas croire au progrès humanitaire, c'était à douter de Dieu!

Oh! pourquoi cette victoire pacifique arrive-t-elle aussi tard? Un mois plus tôt, la France n'eût pas eu l'ignominie d'aller combattre la République romaine, cette fille de notre République, consacrée comme elle par le suffrage universel, respectable dès-lors pour tous, excepté pour les forbans politiques et les voleurs de couronne.

Ces deux Républiques n'auraient pas aujourd'hui à pleurer sur leurs enfants immolés par ce fait d'un ministère vio- lateur de la constitution de son pays et rebelle aux décrets de l'Assemblée nationale.

Enfants du Tibre! qui avez comme toute l'Europe l'atten- tion fixée sur le scrutin de la France, réjouissez-vous!

tence, et être près de mourir ensemble pour savoir ce que c'est d'aimer.

Goubin a eu un courage toujours calme, souriant; Pommier regarde un coin du ciel et rêve en silence; Raoux trouverait en lui seul assez de force pour braver les terreurs de la mort, mais il pense à Lambert qui le suivra, à Gilberte dont le silence at- teste l'oubli, et ces images aident à son détachement de la terre.

Cependant les trois jeunes gens se tiennent un peu dans l'om- bre du cabanon. Ils ont déjà toutes les impressions de la mort, le silence, l'obscurité de cette voûte qui ressemble à un tom- beau, le bruit lointain de la ville, le mouvement du monde qui existe pour les autres et auquel ils ne doivent plus se mêler, le ton radouci des gardiens de la prison, qui les avertit sans cesse de leur sort par les ménagements réservés aux condamnés à la peine capitale, par la pitié donnée à ceux qui meurent dans leur vingtième année!... Peut-être quelque regret de la vie se mêle- til à leur immuable fermeté, peut-être cherchent-ils l'obscurité pour qu'on ne voie pas le pâle nuage qui voile par instant leurs traits.

Bories seul est sous le rayon de la fenêtre; il peut affronter le grand jour. Son beau visage, aux traits réguliers et de lignes an- tiques, est empreint de la force d'âme qui s'alliait autrefois à ce type consacré. Son vœu est accompli, il va mourir pour la France; il lui semble en ce moment prendre possession de sa destinée! La sympathie dont le Peuple l'a entouré pendant tout le cours du procès, lui prouve qu'il va laisser un grand exem- ple, que son martyre fécondera la foi patriotique, en avancera le succès de quelques années!... C'est tout ce qu'il veut... Le triomphe de la sainte cause!... peu lui importe ce jeune sergent qui s'est appelé Bories sur la terre?... Que la cause de la liberté marche, et que les hommes renversés sur sa route ne soient comptés pour rien!

Ou apporte le repas des prisonniers.

CLÉMENT ROBERT

(La suite au prochain numéro.)

L'urne électorale renferme votre salut et le nôtre, partant le salut de l'humanité tout entière. La grande voix des Pen- ples vient de nouveau faire tressaillir d'effroi les tyrans et les oppresseurs. Toute l'Italie va se lever encore; l'Allemagne où la lutte est déjà engagée, va faire jaillir de tous côtés la lave révolutionnaire; la Pologne, notre chère Pologne, va briser enfin pour toujours la pierre de son sépulchre. Voyez sous ces puissants efforts combinés tous les trônes s'ébranler à la fois et les Peuples s'unir dans une fraternelle et sainte fédération.

Voilà le danger que redoutait la réaction et c'est pour le conjurer qu'elle usait envers nous des armes les plus perfi- des. Ne pouvant rien contre nos doctrines par son plomb as- sassin, elle les dénaturait odieusement; et quand, malgré ses calomnies, elle voyait l'idée grandir et se propager au sein des masses, elle provoquait à la guerre civile, compre- nant bien qu'elle avait tout à perdre d'attendre, que chaque jour nous amenait de nombreux auxiliaires, et qu'elle était fatalement condamnée comme le vampire, à se baigner dans le sang pour rappeler la vie qui lui échappait.

Réaction! Tu es frappée au cœur! tu as perdu les deux appuis sur lesquels tu comptais : l'ignorance du Peuple et l'obéissance aveugle de l'armée.

Un trait de lumière a lui aux yeux de la multitude; elle a compris et tu as été condamnée par tous, même par l'armée, ton refuge suprême.

Réaction, râle ton dernier souffle! LAISSE PASSER LA JUSTICE DU PEUPLE!

G. V.

Nous recevons par une lettre particulière de Strasbourg, en date du 14, les importantes nouvelles que voici :

« La République vient d'être proclamée dans toutes les provinces rhénanes. Je viens de Kell, où la troupe frater- nelle avec les bourgeois. On fait une levée de 18 à 30 ans. Cette ville a déjà envoyé quelques compagnies dans l'inté- rieur, où toutes les villes sont en insurrection. Le grand duc est en fuite et son fils prisonnier.

P. S. L'insurrection est maîtresse partout. La proclama- tion de la République allemande était affichée aujourd'hui sur les murs de Strasbourg. »

Résultats cantonnaux connus jusqu'à ce jour.

(Suite.)

Tarare.

Chanay	2241	Bacot	5049
Greppo	2494	Reveil	5475
Morellet	2208	Mortemart	5472
Doutre	2222	Rivet	5456
Pelletier	2252	Ferrouillat	5452
Mathieu	2208	Dalain	5455
Benoit	2212	Goujon	5444
Fond	2226	Vauxonne	5426
Faure	2201	Aubertier	5441
Commissaire	2215	Le Bon des Mottes	5422
Raspail	2200	Boissieu	5445

Anse.

Chanay	1591	Bacot	1101
Greppo	1542	Reveil	1194
Morellet	1555	Mortemart	1214
Doutre	1502	Rivet	1159
Pelletier	1576	Ferrouillat	1188
Mathieu	1565	Dalain	1184
Benoit	1561	Goujon	1174
Fond	1575	Vauxonne	1175
Faure	1547	Aubertier	1189
Commissaire	1551	Le Bon des Mottes	1137
Raspail	1541	Boissieu	1150

St-Symphorien-sur-Coise.

Greppo	166	Aubertier	2595
Mathieu	169	Bacot	2601
Morellet	169	Reveil	2597
Pelletier	147	Mortemart	2599
Raspail	865	Rivet	2591
Chanay	910	Boissieu	2596
Commissaire	882	Dalain	2595
Doutre	889	Goujon	2585
Faure	877	Vauxonne	2594
Fond	880	Ferrouillat	2595
Benoit	889	Le Bon des Mottes	2595

Condrieux.

Doutre	1014	Dalain	900
Chanay	1019	Mortemart	905
Benoit	1010	Reveil	907
Pelletier	1008	Ferrouillat	904
Morellet	1010	Bacot	915
Fond	1005	Aubertier	901
Greppo	1001	Vauxonne	895
Mathieu	1014	Boissieu	894
Faure	987	Rivet	902
Commissaire	1001	Le Bon des Mottes	905
Raspail	1003	Goujon	903

Thizy.

Pelletier	1903	Bacot	2178
Doutre	1907	Reveil	2187
Greppo	1867	Mortemart	2175
Benoit	1842	Aubertier	2173
Commissaire	1842	Goujon	2153
Fond	1900	Ferrouillat	2169
Faure	1898	Le Bon des Mottes	1862
Raspail	1840	Dalain	2160
Chanay	1840	Boissieu	2154
Morellet	1886	Vauxonne	2143
Mathieu	1877	Rivet	2179

A Belleville, les résultats déjà connus, donnent, sur 1400 vo- tants, 4000 voix aux rouges; dans le canton de Beaujeu, 429 voix rouges, contre 90 blanches; dans le canton de Belleville, 1950 rouges, contre 1000 blancs.

Nous adjurons les démocrates de ne pas recommencer la série de fautes que nous avons faites après la Révolution de Février, en nous livrant à des manifestations stériles aux- quelles ne manquent jamais de prendre part nos adver- saires.

Ce ne sont pas des fêtes et des manifestations qu'il nous faut, ce sont des FAITS. Les manifestations servent de pré- textes aux ennemis de la République pour masquer leur mau- vais vouloir.

Ce sont les fêtes qui ont contribué à perdre la Révolution de Février. C'est à l'aide des plantations d'arbres de liberté que les aristocrates ont enrayé pendant plus d'un an le char de la Révolution.

Le Peuple Français est trop prompt à se laisser aller à ses impressions; quoi, parce que malgré les manœuvres des aris- tocrates, vous aurez réussi à faire passer quelques hommes honorables sans doute et dévoués, mais dont, en définitive, vous ne connaissez pas la conduite future, vous voulez tout de suite vous livrer à une joie folle, qui n'est justifiée par rien, pas même par la connaissance du résultat général.

Ah! de grâce, attendez les actes des hommes avant de les fêter, attendons des faits pour nous livrer à la joie.

Votre illumination ne signifiera rien, absolument rien. Bien des gens qui ont voté pour l'aristocratie s'empresseront d'illuminer et de pavoiser; tandis que d'autres, plus réfléchis, voudront attendre, et ils auront raison.

Que nos concitoyens songent donc qu'à l'heure où notre journal leur parviendra il y a en France un MILLION de leurs frères, qui n'ont pas eu le pain de la journée, et près de six MILLIONS qui n'ont pas eu le nécessaire.

Qu'ils se rappellent ces paroles célèbres de Blanqui : « Quand le Peuple est à jeun, personne ne doit manger, » et à plus forte raison se divertir.

Nous nous livrerons à la joie quand seront revenus nos frères de l'armée envoyés en exil et quand nous pourrons serrer la main des martyrs de Juin que Cavaignac et Bona- parte ont envoyés pourrir sur les pontons.

Lyonnais! nous nous réjouirons quand Raspail viendra présider un banquet de la démocratie du Rhône.

Jusque là, patriotes, veillez; ce n'est peut-être pas fini!

Esprit de l'armée des Alpes.

La lettre suivante écrite par un soldat à un de nos amis, nous donne une idée de la manière dont nos soldats sont traités sous la République blanche :

Marseille, le 13 mai 1849.

Mon cher ami, Je n'aurais jamais cru qu'on pouvait traiter des militaires français aussi brutalement; je suis tout-à-fait édifié aujourd'hui. Pendant notre route de Lyon à Marseille, on s'est conduit avec nous comme avec de véritables forçats; nos officiers ne nous adressaient la parole que pour nous menacer; au moindre signe, à la moindre parole, nous en avons pour huit ou quinze jours de prison. Boire avec des citoyens, qu'ils appellent des voyous, est à leurs yeux un crime irrémissible.

Les salles de police regorgent de soldats. Ceux qui se permettent d'adresser des réclamations sont exposés aux plus mauvais traitements. Tout cela ne peut pas continuer ainsi.

Malgré les tracasseries sans nombre dont on nous a entourés pour dé- tourner nos voix de la démocratie, les listes rouges ont eu une belle ma- jorité. Le résultat du scrutin prouve que notre régiment a fait de sensi- bles progrès. Chaque jour nous voyons de nouveaux prosélytes; les plus arriérés ont fait de sérieuses réflexions. Nous pouvons compter aujour- d'hui sur tout le régiment.

Je ne te dis rien de l'expédition de Rome que nous déplorons tous. Le 28e léger s'est embarqué le 11; nous attendons notre tour d'un jour à l'autre.

Amour des amis de l'ordre pour l'armée.

Les royalistes ont conçu le projet d'envoyer en Afrique tous les soldats républicains, pour les soumettre complète- ment à l'arbitraire du régime militaire. Nous les prévenons que ce projet est insensé, l'armée entière leur échappe, et que, pour ramener les esprits égarés, il faudrait exiler nos 500 mille hommes en Afrique. Voici néanmoins la curieuse circulaire que le gouverneur général de l'Algérie, vient d'adresser aux généraux sous son commandement :

« Alger, le 18 avril 1849.

« Général, « La nécessité d'éloigner de la France, centre d'agitation politique, des militaires de tous grades, a fait prendre au ministre de la guerre le parti d'envoyer dans les régiments d'Afrique, ceux de ces militaires qui, par leurs relations avec les clubs et par l'exaltation de leurs idées subversives de l'ordre social établi, pourraient être dangereux pour leurs camarades. Le ministre a pensé avec raison que rien n'était plus propre à ramener ces esprits égarés que le contact avec des cama- rades dont l'esprit de discipline et de dévouement à l'ordre n'a jamais été ébranlé. En outre, la vie active et constamment occupée que les troupes mènent en Afrique, l'absence de tous journaux, et notamment l'arbitraire du régime militaire, sont de surs préservatifs contre l'en- vahissement des mauvaises doctrines.

« Le gouverneur général, « Signé : J. CHARRON. »

Les démocrates français ont adressé au Peuple romain la proclamation suivante :

Frères,

Les ennemis de la liberté, sur tous les points de l'Europe, relèvent une tête menaçante; de tous côtés les despotes rassemblent leurs soldats pour écraser la démocratie; dans ce concert des ennemis naturels du progrès social, le ministère qui pèse sur la France a réclamé une place pour notre République.

Frères, quelques traités ne peuvent déshonorer une grande, une généreuse nation, et, nous en sommes sûrs, jamais vous ne confon- drez notre République avec les hommes qui sont au pouvoir. Nos sym- pathies sont avec vous, et par patriotisme, nous faisons des vœux pour que nos soldats comprennent bien que la véritable gloire est de refuser le combat fratricide dans lequel les séides de tous les despotismes ven- lent les engager.

Confiance, frères, confiance et courage, la France républicaine, quoi qu'on fasse, est toujours debout, et avant peu, en vous tendant une main amie, elle réparera, soyez en sûrs, les crimes de la France monar- chique.

Frères, vous avez encore de cruelles épreuves à subir, mais un Peuple est d'autant plus digne de la liberté qu'il a plus souffert; comme le Christ, le Peuple doit aussi porter sa croix. La République française, votre sœur, vous regarde les larmes aux yeux, l'espérance au cœur; courage donc, et que nos soldats en lisant sur votre noble drapeau cette

devise inscrite sur la nôtre : « Liberté, Egalité, Fraternité. » se disent : Ce ne sont pas les ennemis que la patrie nous ordonne de combattre. Honte ! trois fois honte aux despotes de tous les pays ! Hurra pour la solidarité des Peuples ! Vive la République universelle ! Vive enfin la République française démocratique et sociale !...

On lit dans le *Republicain* de Rouen : « Aujourd'hui toute la garnison de Rouen a été consignée et a reçu l'ordre de prendre les armes au premier appel ; dans la garde nationale, vingt-cinq hommes par compagnie avaient été prévenus de se tenir prêts. Le Peuple veillait aussi de son côté : toutes les corporations ouvrières sont restées en permanence et réunies par fractions. Bien qu'aucune agitation ne se manifestât dans les rues, toute la ville de Rouen était dans une anxiété et une émotion profondes. »

Ordre du jour du comité des droits de l'homme et du citoyen du Rhône.

Aux membres de l'association :
16 mai 1849.
Liberté, Egalité, Fraternité, Solidarité.
Citoyens,

Tout nous annonce la victoire. Chacune des nouvelles qui nous arrivent est une preuve du succès complet de notre cause.

Les ennemis de la République, battus par le suffrage, semblent, si les bruits qui circulent sont fondés, vouloir fomenter des désordres, dont ils ne pourront qu'être les premières victimes, mais que dans leur aveuglement, ils espèrent exploiter à leur profit. — *Les insensés !!!*

Que tous les démocrates soient calmes et dignes, après le vote comme ils l'ont été auparavant.

Votre comité ne peut que vous engager à nous abstenir de toute manifestation bruyante, qui pourrait servir de prétexte à nos ennemis pour une tentative coupable.

Citoyens ! du calme, encore du calme ! La victoire est à nous !

Les membres du comité.

A. Favier, Mollard, Rezi, Chalou, Murat, H. Girard, Bernard-Barret, Ad. Bertaud.

Correspondance particulière du *REPUBLICAIN*.

Paris, 13 mai 1849.

Le cit. Fosseyeux vient d'être rayé de la liste des membres du comité démocratique de Paris, ensuite d'une accusation dirigée contre lui. Nous donnerons demain les détails.

— Les élections se sont passées dans le plus grand calme à Paris. Le scrutin a été fermé aujourd'hui à quatre heures dans toutes les sections. L'opinion générale est que les deux tiers des représentants élus à Paris appartiendront aux socialistes montagnards.

— Les spéculateurs sont effrayés de la conduite du ministre de l'intérieur. Les fonds publics en sont considérablement déprimés.

Les nouvelles d'Allemagne ajoutent encore à la panique. Les troupes russes s'avancent réellement de tous les côtés et vont obliger le gouvernement français à former un camp d'observation sur le Rhin.

Moniteur Universel. — Partie officielle.

L'Assemblée a adopté la résolution dont la teneur suit :

L'Assemblée nationale, blâmant la dépêche télégraphique du 12 mai, adressée aux départements par le ministre de l'intérieur, passe à l'ordre du jour.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 14 mai 1849. Signé, le président et les secrétaires.

Partie non officielle.

Paris, le 14 mai 1849.

A l'issue de la séance de l'Assemblée nationale, le ministre de l'intérieur a déposé sa démission entre les mains du président de la République.

Assemblée nationale.

Correspondance particulière du *REPUBLICAIN*.

Suite et fin de la séance du 14 mai.

Le cit. Flocon demande que le vote soit envoyé aux départements par le télégraphe (Oui ! oui !)

L'Assemblée reprend la discussion du budget de la guerre. La séance est levée à 5 heures.

Note du *Republicain*. — Nonobstant la volonté de l'Assemblée, le vote n'a été connu à Lyon que par les journaux. C'est encore un grief de plus contre M. Bonaparte et ses dignes ministres.

Séance du 15 mai. — Présidence du cit. MARRAST.

La discussion est ouverte sur le budget du ministère de la guerre. Chap. XXXIV. — Colonisation en Algérie, 1,715,000 fr.

La commission propose une réduction de 66,000.

Le cit. Rancé combat cette réduction.

Le cit. Lamoricière insiste pour que le ministère présente un projet sur les expropriations en Algérie, sur le régime douanier, qui permette d'y établir un marché, etc.

Le cit. Buffet, ministre du commerce, répond qu'une commission a été nommée par son prédécesseur, le cit. Tourret. Cette commission n'a pas encore terminé ses travaux.

Les réductions proposées par la commission sur le chapitre des colonies agricoles sont adoptées.

Le citoyen Trélat se plaint qu'on n'ait pas tenu les belles promesses faites aux Français qui se sont embarqués pour l'Algérie. L'orateur demande qu'il soit fait en faveur de ces colons une anticipation sur les crédits promis pour l'année prochaine.

LE CIT. CAVAIGNAC. On a envoyé 50 millions pour cette colonie. Je suis tout prêt à voter toutes les anticipations que l'on voudra, mais encore faut-il savoir comment cet argent est employé.

LE CIT. BARAGUAY-D'HILLIERS. Jusqu'ici presque rien n'a été fait. On a défriché le terrain que les colons devaient cultiver, ils ne le cultivent pas et s'occupent presque exclusivement de politique. (Ah ! ah !)

— Interruptions. — Mouvements divers. (Allons donc !)

LE CIT. TOURET. Une chose empêchera toujours les colonies en

Algérie de prospérer, c'est qu'elles sont à peu près exclusivement composées d'artisans. Il y manque des agriculteurs. (C'est cela !) Ce qui presse le plus, c'est donc de diriger sur l'Algérie des travailleurs des campagnes.

Que l'on prenne 100 à 150 ouvriers agricoles dans chacune des communes de France, qu'on les envoie dans chacun des villages algériens ; la propriété des colonies algériennes est à ce prix. Sans cela tout l'argent imaginable n'y fera rien ; les colonies mourront d'inanition.

LE CIT. FOY. Il ne faut pas s'occuper seulement des adultes, il faut aussi songer aux enfants, qui sont l'espoir de la colonie. Eh bien, ces enfants ne sont pas dans une situation convenable ; on ne leur donne que du pain de munition.

LE CIT. BUFFET. On leur a donné jusqu'à des nourrices.

Le chapitre 33 (colonies agricoles), 10,000,000 de francs, est adopté.

LE CIT. LAMORICIÈRE. Vous avez voté 50 millions pour les colonies agricoles de l'Algérie. Quatorze mille colons ont été envoyés en Algérie ; vous avez dépensé à cela cinq millions ; vous venez de voter dix nouveaux millions, qui seront dépensés à l'entretien des colons qui se trouvent en Algérie, et il ne restera rien pour l'établissement de nouveaux colons.

Plusieurs membres prennent successivement la parole.

Le cit. Laussat combat le crédit demandé. « Sans compter les 13,000 qui sont partis, il y a encore 53 mille demandés. »

LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. A l'époque où la colonisation eut lieu, il s'agissait de débarrasser Paris d'une portion turbulente de la population. (Interruption.)

Le commissaire du gouvernement continue dans ce style à repousser le crédit que la commission veut affecter éventuellement au crédit de 5 millions.

LE CIT. TRELAT. Le cit. commissaire du gouvernement a omis de dire que les instruments de travail ont manqué presque partout aux colons.

Le cit. Gondehaux combat l'amendement du cit. Trélat, sous-amendé par le général Cavaignac à cause des inconvénients financiers qu'il y trouve.

Le président retire l'amendement et le met aux voix. — Il est adopté.

Le citoyen de Rancé propose un amendement qui oblige le gouvernement à choisir la moitié des nouveaux colons parmi les cultivateurs des départements.

Le citoyen Etienne demande que la solution de cette question soit laissée à la législature.

Le citoyen Lamoricière demande qu'il soit adopté un amendement qui oblige le gouvernement à choisir les nouveaux colons pour un tiers parmi les anciens soldats, un tiers parmi les agriculteurs des départements et un tiers parmi les ouvriers des villes.

L'Assemblée reprend la discussion du budget. (Matériel de la guerre.) Il est cinq heures dix minutes, la séance continue.

Chronique locale.

Les curés ont fait leur jeu dans les communes du département. Beaucoup ont prêché une véritable croisade contre les candidats de la démocratie, qu'ils appelaient hautement des partageux, ennemis de la famille, de la propriété et de la religion ; de guillotins de 93, et autres gentilleses. A Saint-Martin-d'en-Haut, après un prône de ce genre, les prêtres de la paroisse distribuaient des bulletins royalistes. Des démocrates qui donnaient des listes du *Comité central* ont été maltraités par le garde-champêtre, et les affiches qu'ils avaient apposées, ont été déchirées par ordre du maire. Dans cette commune, les élections se sont faites sous la pression d'une véritable terreur.

Il faut que la République soit bien robuste pour résister à tant de misérables intrigues !

— Les réactionnaires poussent dans notre population l'idée de la réorganisation de la garde nationale. Que les démocrates se tiennent en garde contre cette manœuvre. Cette réorganisation n'est pas chose pressante ; quant à nous, nous le déclarons, nous protestons d'avance contre une garde nationale, dans le sein de laquelle ne serait pas admis tous les citoyens indistinctement, domiciliés à Lyon, en garnis ou autrement. Rappelons-nous la garde bourgeoise de Rouen I et les événements d'avril, 1848, dont cette ville a été le théâtre !

— Hier, cinq individus bien connus pour faire partie de la fameuse société de l'ordre se sont rendus à la sacristie de Saint-Nizier, y ont tenu une longue conférence, et, à leur sortie, ont longuement examiné jusqu'à quel point l'église pourrait servir de citadelle.

Nous demandons à un notaire de la place de l'Herberie, qui a jusqu'à ce jour conservé l'écusson royal au-dessus de sa porte, s'il connaît ces *messieurs* ?

— Nous voudrions savoir de M. Galerne si, le vendredi soir 27 avril, lorsqu'il se présenta dans la cour de la préfecture pour requérir une compagnie d'infanterie destinée à lui prêter main forte et dissiper les rassemblements dans la rue Centrale, le capitaine ne lui rappela pas qu'il avait promis la goutte à ses soldats ; et si, lui commissaire, entre les mains duquel allait passer l'autorité sur cette troupe, ne répondit pas : « C'est vrai. » Sitôt dit, sitôt fait. N'apporta-t-on pas et ne versa-t-on pas à chaque soldat un demi-verre à vin d'eau-de-vie ? N'offrit-on pas encore du pain et du fromage ? et si, pour faire glisser la croûte, ledit commissaire ne fit pas apporter du vin rouge... La chronique scandaleuse répond : Oui, cela est entièrement vrai. Cela n'indique-t-il pas, de la part du sieur Galerne, une sorte de préméditation ?

Nouvelles étrangères.

Italie.

Au camp de Paolo.

8 mai 1849.

Mon cher ami,

Tu as sans doute entendu parler de cette attaque faite par la division sous les ordres du général Oudinot, attaque qui a produit le plus mauvais résultat. Le 20e a eu deux compagnies faites prisonnières. Obligé de battre en retraite, on nous a campés à Paolo, pauvre village abandonné où il existe un château qui a reçu dans ses salons la visite de l'auteur de Monte-Cristo ; tu sais qu'il en parle dans un de ses ouvrages.

Les deux compagnies faites prisonnières sont rentrées dans leur régiment ; mises en liberté par les *insurgés*, elles n'ont qu'à se féliciter de la grande cordialité avec laquelle elles ont été traitées par les dames romaines.

Rome préfère mourir que de se rendre, et les catacombes sont pleines de munitions afin de faire sauter la ville si nous y entrons.

Nous apprenons que les Napolitains ont aussi de leur côté essuyé une perte dans leur attaque.

Les Romains nous ont reçus en amis, au pied de leurs murs ; mais, connaissant nos prétentions, ils se sont débandés contre ceux qui, confiant dans les paroles du gouvernement français croyaient qu'ils allaient tout simplement déjeuner au café Saint-Pierre de Rome.

J'ai vu le général Oudinot pleurer de rage ; en effet, son coup a été manqué ; je ne sais quel effet cela a produit en France, mais sois bien persuadé que le soldat va avec peine à ce combat et qu'il y a chez lui plus d'obéissance passive que d'opinion. Nous espérons que la chambre comprendra que cette guerre est une large tâche sur le drapeau de la République française.

Le général en chef a fait publier un ordre dans lequel il fait part à l'armée de la conduite du peuple romain envers nos blessés. Nos blessés ont été enterrés avec tous les honneurs de la guerre. Nos blessés sont soignés avec toute la sollicitude d'un frère pour son frère.

P. S. — Nous nous préparons à une seconde attaque pour les prochains jours de la semaine prochaine.

P. L.
Caporal au 66e de ligne.

Allemagne.

On dit que les sociétés secrètes allemandes se préparent à donner le signal de la lutte qui doit éclater à la fois sur tous les points de l'Allemagne d'une manière terrible.

Le roi de Prusse pense que pour arrêter la révolution il lui suffira de rétablir la censure ; c'est absolument comme si Pie IX ressuscitait l'inquisition pour sauver le catholicisme. La royauté est aussi malade que la papauté et le czar lui-même, qui a le privilège envié des autres souverains d'être à la fois pape et roi, n'est pas plus solide sur son trône que le pape de Gaète et le roi de Charoltenbourg.

Que dire des velléités belliqueuses du petit empereur d'Autriche qui vient de se proclamer généralissime de ses armées ? rien, sinon qu'il est plus facile de cracher à la figure de quelques étudiants garottés, comme ce jeune homme a eu la lâcheté de le faire à Olmutz, que de vaincre les Madgyars.

— L'insurrection du Palatinat s'affermir et s'étend. Le duché de Hesse-Darmstadt est entravé. Là aussi la troupe s'est soulevée. La garde nationale de Deux-Ponts est partie pour Kaiserslautern, afin de se mettre à la disposition du gouvernement provisoire.

Worms, Spire, Frankenthal et tout l'Odenwald sont toujours sous les armes et la population prête à marcher. A Hanau, un bataillon d'infanterie lie-soie avait reçu l'ordre du départ. Les bourgeois s'y sont opposés jusqu'à ce qu'on leur eût indiqué la destination de ces troupes. Les soldats se sont laissés violenter avec beaucoup de bonne volonté et sont restés à Mayence.

Les jeunes gens de la conscription de la ville ont parcouru la cité, ayant des plumets rouges à leurs chapeaux, et aux cris de *Vive la République ! vive Hecker !*

Ils parurent dans la salle où était réunie la commission de conscription, le chapeau sur la tête, des pipes ou des cigares à la bouche. Le bourgmestre ayant voulu leurs adresser des remontrances, ils répondirent par des chants républicains, de sorte que la commission dut se résoudre à lever la séance.

A Tisensach (Thuringe), la population a, de son propre mouvement, prêté un serment public à la constitution. Brunswick s'est levée spontanément et s'est armée à la nouvelle de la prochaine arrivée des Prussiens, la ville leur refusera le passage. — La question allemande a jeté la discorde dans le ministère bavarois, on assure que deux ministres, MM. Forster et Aschenbrenner ont offert leur démission, que le roi n'a pas acceptée. L'ordre du rappel sous les drapeaux des militaires en congé a été rapporté. Le ministre de la guerre a résigné ses fonctions. Le 8 mai, les étudiants se sont assemblés et ont voté une adresse au ministère, tendant à provoquer une prompte reconnaissance de la constitution de l'empire.

A Mannheim, le comité des ouvriers vient de publier un appel à tous ses adhérents, par lequel il leur annonce que la révolution est proche et qu'ils aient à profiter du moment favorable pour atteindre le but si longtemps désiré et attendu. « Ne vous endormez pas, dit-il, afin qu'on ne vienne pas nous ravir les fruits si rares de notre première révolution et étouffer dans son germe le second mouvement qui s'apprête. Nous vous en supplions, réunissez-vous et soyez prêts à vous porter où le besoin l'exigera. » A Nuremberg, une députation s'est rendue auprès des autorités pour leur notifier officiellement que la garde nationale et la landwehr s'assembleraient pour prêter solennellement serment à la constitution.

Des troubles ont éclaté à Schwientfurt, et les portes de la ville ont été fermées aux troupes. Des troupes ont également dû être envoyées de Beyouth à Hoff, où un mouvement aurait également eu lieu.

La résistance de la petite ville de Kerendorf en Westphalie, continuait à la date du 10 mai. La landwehr, bien pourvue d'armes, tenait les portes fermées et refusait d'admettre l'infanterie et la cavalerie envoyées pour la soumettre à l'obéissance.

FAITS DIVERS.

Un lieutenant du bataillon de la garde mobile en garnison dans la citadelle de Blaye a été mis en prison pour avoir porté dans un banquet, un toast à la *République démocratique et sociale*. Cet acte d'odieuse arbitraire a soulevé d'indignation tous les soldats de sa compagnie, qui ont tenté de le délivrer. Bon nombre ont subi le même sort ; alors, tout le bataillon s'en est mêlé, l'irritation est telle que le général et le préfet ont appelé le 45e de ligne en garnison à Bordeaux. Les têtes sont très échauffées ; nous aurons prochainement des nouvelles sur cette grave affaire.

— Le 21e de ligne est arrivé le 10 mai à Troyes, venant de Nevers, où le 18e va le remplacer.

C'est à la suite d'une manifestation politique que ce régiment a changé de garnison. Voici ce qu'on raconte à cet égard :

Le lieutenant-colonel Mouton, du 21e, ancien colonel de la garde mobile, assistait à l'exercice, quand un bataillon de mobiles, se rendant en Corse, le reconnut et le salua de vivats. Le cit. Mouton reconduisit ses subordonnés à trois kilomètres de Nevers et leur dit en se séparant d'eux : Ah ! mes amis, vous avez défendu la République sur les barricades, souvenez-vous que vous lui devez votre dévouement et votre vie et gardez-moi une place dans votre souvenir, je ne vous oublierai pas. »

Vive la République démocratique ! Vive le colonel Mouton, crièrent les mobiles en réponse à ces paroles et tout fut dit.

Cette scène fut rapportée, ornée de commentaires et une dénonciation fut envoyée au ministère. On accusait le cit. Mouton de s'être exprimé d'une manière injurieuse pour le président de la République et le ministre de la guerre.

Le cit. Mouton fut immédiatement mis en non activité. Cette mesure émut vivement le bataillon, dont le lieutenant-colonel était très aimé ; cinq sous-officiers firent une démarche à la préfecture pour obtenir du citoyen Petit-Delafosse qu'il sollicitât en faveur du citoyen Mouton.

Cette entrevue, dans laquelle quelques expressions un

peu vives furent échangées, amena l'arrestation et le dépôt à la prison de ville des cinq sous-officiers.

Cette mesure ayant provoqué une vive irritation dans le bataillon, quatre jours après l'incarcération, le régiment reçut l'ordre de partir sur le champ et de se rendre à Troyes.

L'un des sergents poursuivis vient de passer à Lyon, se rendant en Afrique, au bataillon des isolés.

— Le lieutenant Demay, candidat du comité démocratique, vient de recevoir l'ordre de partir immédiatement pour Marseille. D'après l'usage, l'administration militaire exige qu'un officier soit rendu à son poste à jour fixe, mais sans s'informer du jour du départ. On fait exception pour le lieutenant Demay, auquel on enjoint de quitter Paris sur-le-champ, à peine d'être conduit par la gendarmerie.

Nous ne doutons pas que les électeurs ne répondent dignement aux persécutions du cit. Rulhières et aux insolences des journaux royalistes par l'élection du lieutenant Demay et des sous-officiers Boichot et Rattier. (Réforme.)

— Aujourd'hui, 13 mai, conformément à l'avis qui leur avait été donné, les gardes républicains se sont présentés pour voter à la caserne d'Orsay. On leur a répondu que les listes dressées au corps n'y étaient pas rentrées; on les a remis à demain lundi. Ceux qui étaient venus de trois ou quatre lieues seront forcés ou de perdre encore une journée ou de se priver du vote, heureux encore si demain les listes sont rentrées.

Le même fait, dans des circonstances identiques, s'est passé dans le 57^e et le 25 de ligne.

Centième provocation!

(Révolution Démocratique et sociale.)

— On lit dans le même journal :

« Aujourd'hui, 13 mai, à six heures et demie du matin, une vingtaine de soldats socialistes du 18^e régiment de ligne, presque tous de Paris, ont été forcés de partir sans pouvoir dire adieu à leurs parents, sans prendre la moindre nourriture, et cela un quart d'heure après l'ordre donné. Voici le nom de quelques-uns.

« Cassin; Farget, tambour; Nottelait; Brulé; Barail; Rousseau; Mayer; Routenait; Desage; Chevrel; Crevoisier; Vonville; Courbait.

« Ils sont sous le commandement d'un sergent de voltigeurs, homme d'une opinion contraire et d'une brutalité notoire.

« Demain un second départ aura lieu.

« Un soldat, indigné d'un ordre de départ aussi brutal, a voulu dire quelques mots; aussitôt il a été arrêté et incarcéré.

« Voilà comme les hommes honnêtes et modérés entendent la manière de faire voter des soldats hostiles. »

— Des commerçants réactionnaires avaient menacé leurs ouvriers de suspendre leurs travaux, si les élections tournaient au rouge, c'est-à-dire si elles devenaient favorables à la cause du Peuple. Ces menaces redoublent aujourd'hui, et déjà, dit-on, beaucoup de travailleurs sont sans ouvrage.

Nous ne voyons qu'un remède à ce mauvais vouloir : c'est la liquidation de ces commerçants, auxquels le gouvernement succéderait. Le pouvoir se substituerait purement et simplement aux chefs d'industrie, auxquels il tiendrait compte des opérations au fur et à mesure. Que l'on ne dise pas que cela est impossible; il n'y a que les intéressés qui peuvent soutenir cette opinion.

Nous reviendrons sur cette question qui intéresse à un si haut point la cause du Peuple, et la sécurité publique, comme disent les réactionnaires.

— Les amis de l'ordre sont atterrés par le résultat du scrutin. Dans un petit conciliabule tenu hier, l'un de ces messieurs s'est pris à dire en soupirant : « Si l'on m'avait écouté, que l'on se fût débarrassé des principaux meneurs, nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui cette défaite! » Ces regrets sont bien dignes d'un républicain honnête et modéré. Grâce au ciel cette honnêteté et cette modération ont fait leur temps!

— On nous assure que quinze mandats d'arrêts étaient prêts pour être lancés contre les membres les plus influents du Comité central dans le cas où les élections auraient eu un bon résultat. L'exécution de ces mandats, comme on le pense bien, est indéfiniment ajournée.

— Hier au soir, vers neuf heures, deux ouvriers revenant de la barrière, traversaient les Champs-Élysées. Arrivés au rond-point, ils furent accostés par trois individus élégamment vêtus qui engagèrent la conversation sur les élections.

— Ah! ah! les élections, dit un des ouvriers; quant à moi, mes beaux messieurs, je vote pour la sociale.

— Venez avec nous, dit un des gentilshommes.

Et les ouvriers furent entraînés chez un marchand de vins.

Là, dans un cabinet eut lieu le colloque suivant :

— Mes amis, il faut que vous votiez pour Henri V.

— Le roi des blancs, répondit un des ouvriers; plus souvent que je donne ma voix à cette graine de Charles X.

Le combat s'échauffa, et comme un des ouvriers s'obstinait surtout à parler irrévérencieusement de M. de Chambord, un des trois rassembleurs le saisit au collet, l'entraîna hors de la maison, et l'assomma avec un de ces petits bâtons recouverts de cuir et garnis de plomb, qu'on appelle casse-têtes. Les contusions ont nécessité la présence d'un médecin.

Et voilà comment les blancs et les modérés pratiquent la propagande. Le sang des Chevaliers du poignard coule dans leurs veines. (Réforme.)

— On écrit de Vesoul, 10 mai :

« Jean-Claude Palfi, condamné à mort par arrêt de la

cour d'assises de la Hte-Saône, pour assassinat suivi de viol, sur la personne d'Éugénie Jacquinet, a subi sa peine le 10 de ce mois, sur la place des halles, à Vesoul.

— Un créancier, soldé par la rue de Poitiers, vendait ce matin dans Paris des brochures de la réaction.

Achetez ces petits livres à deux sous, disait-il; achetez et surtout lisez, et je vous réponds qu'après les avoir lus, vous ne voterez pas pour les royalistes.

Mais les passants ne voulaient pas même acheter; trouvant qu'ils avaient mieux à faire que de lire de pareilles balivernes. Voilà de l'argent bien employé.

VARIÉTÉS.

Le Berger de Kravan, par E. Sue.

(Suite.)

— Vous avez des maisons saines, vous avez du pain de froment, vous avez du vin, vous avez des vêtements de soie et de pourpre, vous avez une cuisine succulente, vous habitez un palais! Mais, tonnerre de Dieu! qui ça, vous? Vous, sans doute, M. Thiers! et quelques autres. Grand bien vous fasse! Jouissez de vos richesses, c'est votre droit; mais mordeu! ne venez point faire la nargue à Jacques Bonhomme, en lui parlant de ses richesses à lui! Pauvre Jacques Bonhomme! ses richesses, ce sont ses deux bras; et ses deux bras, qui cultivent son petit champ ou celui d'un autre, ne lui gagnent presque jamais ni bas, ni sonliers, ni vin, ni pain de froment, ni sain abri, ni chauds habits... Allez, allez, monsieur Thiers. Tenez... vous êtes un méchant cœur, un méchant homme, un moqueur de misères... le pire des moqueurs.

Sur trente-six millions de Français, il y en a vingt-six millions qui végètent dans le dénuement, la pauvreté ou la gêne...

Oui, il y a aujourd'hui, en France, près de cinq millions de familles, de petits propriétaires, ou environ vingt millions d'individus obligés de vivre, en moyenne, du revenu net de trois hectares, c'est-à-dire de subsister, eux et leurs enfants, avec environ soixante francs par an, sans parler des mauvaises récoltes; il y a aujourd'hui, en France, plus des trois quarts des citoyens qui sont logés, soit dans des masures n'ayant qu'une porte, sans fenêtre, comme ici, ou ayant une porte et une fenêtre, soit dans les galetas ou dans les caves des grandes villes... Il y a aujourd'hui, plus des deux tiers de la population qui ne mange ni pain de froment, ni pain de seigle, et vit de blé noir, de maïs, d'orge, d'avoine, de châtaignes ou de pommes de terre. Oui, et sur les quatorze ou quinze millions d'hommes, de femmes et de jeunes gens des deux sexes qui représentent la partie valide de cette population, retombe tout entier le poids du travail agricole et industriel. Oui, ceux-là, ouvriers de tous états, cultivateurs, petits propriétaires, métayers, vigneron; ceux-là enfin qui produisent tout ce qui se consomme, et qui, par leur nombre, paient la presque totalité de l'impôt et du recrutement, ceux-là vivent dans le dénuement et dans la gêne. Telle est la vérité, père Mathurin; et c'est en présence de cette désolante vérité que M. Thiers a le malheureux courage de chanter aigrement sur son galoubet fêlé : *Notre société, épanouie comme une fleur à la rosée ou au soleil, s'étale de toutes parts aux yeux charmés qui la contemplant. Et ce n'est pas tout; M. Thiers a l'audace de calomnier les républicains socialistes, hommes courageux, sincères, qui, au lieu de tromper ceux qui peuvent ignorer les misères publiques, ou d'entretenir à dessein la cruelle insensibilité des repus, disent et redisent avec douleur, avec épouvante, les souffrances toujours croissantes de leurs concitoyens! ouvriers, petits cultivateurs, journaliers, bourgeois, manufacturiers, car ces derniers aussi connaissent la ruine et les larmes! Comment, M. Thiers et ses complices, ces honnêtes ces modérés! comme ils s'appellent, ces suppôts d'un prétendu ordre qui n'est que désordre, anarchie, vol, misère, fourberie, prostitution, ruine et désespoir! comment, ces gens ont l'impudeur d'accuser les républicains socialistes de prêcher aux pauvres la guerre contre les riches! Les riches! mais où sont-ils? Les socialistes ne prouvent-ils pas au contraire par des chiffres qu'il n'existe, pour ainsi dire, en France, que des pauvres ou des gens dans la gêne? Les socialistes ne prédisent-ils pas que ce flot de misère, montant, montant sans cesse, grâce aux dilapidations des royautés passées et aux complots des ennemis de la République, menace d'engloutir dans une dernière tempête ces trois ou quatre mille vrais riches qui existent peut-être en France sur trente-six millions de citoyens? Eh? qui a jamais parlé de partager les biens de ce nombre imperceptible de riches! Ne serait-ce pas vouloir augmenter le niveau d'un fleuve à moitié tari en y jetant un verre d'eau?...*

Non, non, ceux-là seuls qui pourraient souffler l'envie, la haine aux cœurs nlcérés de tant d'être souffrants, désespérés, ce sont ces hommes qui, comme M. Thiers et ses complices, montrent la France regorgeant de citoyens vivant dans l'aisance, le luxe et la richesse, et disent aux déshérités : « Vous êtes nés, vous autres, pour une impitoyable et éternelle misère. » Alors ceux-là ne diraient-ils pas avec raison : — « De quel droit tant de surperflu chez le plus grand nombre, tandis que le petit nombre manque du nécessaire? »

La suite au prochain numéro.

E. SUE.

Le Gérant, BUREL.

Lyon. Impr. de Rodanet et comp., rue de l'Archevêché, 3

Dépôts d'exemplaires de chaque numéro du

REPUBLICAIN.

Ballay, libraire, rue de la République, 9. — Beuchillon;

rue Grenette. — Mme veuve Bealcm, rue des Bouchers, 8. — Repelin, côte des Carmélites, 20. — Mme veuve Laval, marchande de papeteries, Grand-Rue de la Croix-Rousse, 6. — Mariogoni, rue de Trion. — Charavay, libraire, quai de l'Hôpital. — Charavay, libraire, galerie du Grand-Théâtre. — Barquet, cours Morand, 9. — Mme Rozet, libraire, rue de Sarron, 3.

ACTIVITÉ ET CÉLÉRITÉ.

FACTEURS PARISIENS.

DISTRIBUTION A DOMICILE

Des Lettres de faire part, Billets d'invitation, Cartes de visite, Avis Circulaires, Prospectus, Cartes d'adresse et toutes sortes d'Imprimés.

Prix courant :

Lettres de faire part. le cent. 2 fr. » c.
Billets d'invitation et Cartes d'adresse 1 50
Avis, Circulaires, Prospectus et Cartes d'adresse. 75
Sur une plus grande quantité l'on traitera à plus bas prix. Il sera perçu un centime pour toute adresse mise au Bureau. La distribution se fera immédiatement après la réception.

DIRECTION A LYON, PLACE DES CÉLESTINS, 9, A L'ENTRESOL.

On se charge de la vente de Propriétés et Fonds de commerce, Achat, Vente et Recouvrement de créances, Correspondance avec toute la France.

M. BONTOUX jeune, directeur de cette administration, ne négligera rien pour mériter la confiance de ses clients.

Dimanche 20 mai,

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

AUX CHARPENTES, COURS VITTON, PRÈS LE PRÉ-AU-CLERC;

Grande Course et Combat de Taureaux sauvages venant de la Camargue.

Des Torréadors renommés donneront à ce genre de spectacle inconnu encore à Lyon, tout l'attrait et la variété possibles.

Le spectacle commencera à trois heures précises.

Prix des billets : Places réservées, 5 fr. Premières, 3 fr. Secondes, 2 fr. Troisièmes, 1 fr.

On y trouvera tous les rafraîchissements désirables à des prix modérés.

LE MANDATAIRE, Compagnie constituée pour le rachat des polices d'assurances sur la vie. — Le remboursement des titres de rente sur l'Etat. S'adresser à la Direction du département du Rhône, de 9 heures du matin à quatre heures du soir, rue Centrale, 14 au 2^e.

LIBRAIRIE DE CHARAVAY FRÈRES.

Quai de l'Hôpital, 99, et Galerie du Grand-Théâtre, 4.

EN VENTE.

Appel aux honnêtes gens; par Louis Blanc 1 fr. »
La République à Lyon; par Treillard » 50
Berger de Kravan; première partie » 50
deuxième partie » 50
Clef de toutes les tenues de livres; par Bertrand 4 »

LE PATRIOTE SAVOISIEN JOURNAL DÉMOCRATIQUE, paraissant les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, à Chambéry, donne les nouvelles de France et d'Italie avant les journaux de ces deux pays. — Etats Sardes et Etranger, franco jusqu'à la frontière : un an, 50 fr.; six mois, 18 fr.; trois, 10 fr.

LA TRIBUNE DES PEUPLES, journal quotidien, Bureaux : à Paris, rue des Neuve-Bons-Enfants, n° 7. Prix d'abonnement : Un an, 52 fr. Six mois, 16 fr. Trois mois, 8 fr. On s'abonne chez tous les directeurs des postes et aux bureaux de messageries, ou bien en envoyant un mandat sur Paris. (Affranchir.)

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et radicale des maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gales, Boutons, etc. etc., par l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE D'AMÉRIQUE, remède entièrement végétal.

Prix : 5 francs le flacon.

INJECTIONS INFALLIBLES.

Extraites du Traité de Thérapeutique du D. LUPPI, Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés.

prix : 3 fr.

Chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes 14, vis-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.

N. B. On ne saurait mettre en doute les services que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercurel dont on a l'habitude de gorger les malades. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE PH. QUET, Rue de la Préfecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSIF ÉLASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.